Toulouse, 2 mai. — Los déclarations faites par la direction du réseau du Midi à la récente assemblée générale des actionnaires, au sujet de l'attitude prise, par la compagnie vis-à-vis des révoqué, ont soulevé chez ses derniers de vives profestations, dont la Comité de détense des révoqués du Midi, qui a son siège allées Lafayette, à Toulouse, vient de se faire l'écho. Le président du conseil d'administration a déclaré que les révoqués et mer rétaient intervenues pulaprès mise en demeure individuelle.

— Il est possible, répondent les révoqués, que le compagnie ait adressé it tous les révoqués des lettres les invitant à reprentire le travail. Mais ce que nous affirmons et pouvons prouver, c'est que les mises en demeure n'ont touché le plus grand nombre que bien après leur révocation ; ch restil, pas permis aussi de se demander pourquoi, au 1.500 grévistes, 37 seulement ont été mis en demeure de reprendre le travail ?

L'administration du réseau a régalement déclaré qu'elle avait fait tout son possible pour procurer de Pouvragé a son at cien personnel et que presque tous les révaqués en avaient d'ailleurs trouvé. Sur la premier point, les cheminols sont sceptiques. Sur le dément le plus formel.

— Un exemple entre autres, dit le secrétaire du groupe de Toulouse, En notre villet y out 37 révocations t or 20 de nos camarades cont encore saus emploi. C'est un chiffre.

A L'ORLÉANS

Orléans, 2 mai. — Les journaux locaux publient la liste des 33 cheminols cèvoqués appartenant au groupe d'Orléans. Dons ce nombre, 7 ont plus de vinet années de service à la compagnie, et 16 occupaient des fractions dans le Syndient national.

### POUR DURAND UNE MESURE, D'HUMANITE, S. V. P.

one mesure o humantte. S. V. P. on sait que l'infortuné Durand, odieusement condomné par la Cour d'assises de la Seine-lufférieure à la suite du meurire de Dongs puis gracié par le Président de la République, est actuellement interné dans me maison d'aliénés.

Hospitalisé gratuibement, le malheureux est naturellement soumis au régime des non-payants.

non-payants.
En raison des circonstances dramatiques dans lesquelles sombra sa raison, ne pourraiten avoir pour cet homae, qui endurales tortures d'une condamation injuste des égards particuliers?
L'administration s'honorerait en le faisant benéficier du régime des internés payants.
Encore ne seroil-ce qu'un minee effort de réparation.

## DANS LA REGION Les débitants de tabac

### Retraites Ouvrières

Une certaine agitation se manifeste cher les débitants de tabacs, vendeurs de timbres-retraite. — Elle n'est pas justifiée, dit l'Administration.

justifiée, dit l'Administration.
L'application de la loi sur les retrailes ouvrières et persannes, qui reneontre déjà des résistances chez les intéressés, val-elle aussi mécontenter ceux qui seront les intermédiaires entre les intéressés et l'Etat ?
On sait que c'est par l'apposition de timbres spéciaux sur leur carte individuelle, si pustifieront de leurs employeurs. La fourniture de cest imbres sera luite par les bureaux de poste d'une part et par les aépitants de tabaces de l'autre.

LES DOLEANCES DES DEBITANTS

LES DOLEANCES DES DEBITANTS
Or, certains de ceux-ci no manifestent pas
in hien grand enthousiasme pour la 'nouvelle fonction qu'on leur confie et l'on parle
inème, dans le Pas-de-Calais, de la formation d'un syndicat qui prendrait en mains
les doléances de la corporation.
Les débitants d'Hénin-Liétard, en effet, se
sont réunis pour examiner la nouvelle situation qui leur est faite et ils ont pris la
délibération suivante :

« L'assemblée est unanime à faire remarquer aux pouvoirs publics que, loin d'être
des capitalistes, les débitants de tabac touchent des émoluments bien modestes pour
un travait qui se compique journellement :
les avances qu'on exige d'eux les placent
souvent dans des situations précaires, igno-

rées, sens doule, mais qui n'en sont pas moins réelles.

» La multiplicité des timbres pour le fonctionnement de l'assistance-retraite (pas moins de 29 sortes) nécessitere une avance de fonds encore plus considèrable, une dépense de temps et une attention rigourausement soutenne contre lesquelles tous les membres s'élèvent. En conséquence, lis prient l'administration supérieure de les dispenser de cette charge. "Au cours de cette réunion, l'idée de la création d'un syndiest départemental fut emise et cette dois a fait son chemin. Déjà un groupement des débitents de tabacs de la rarrondissement de Béthupre, ouquel sera joint la canton de Vinav, est en formation et il ne tardera pas s'étendre à tout le département. Les adhésions arrivent nembreuses aux organisateurs, qui sont prêts à mener une action vigoureuse.

Nous avons pu voir un des promoteures du syndicat et il ne nous a pas caché combien les débitants de tabacs voyalent d'un mauvais ceil la vente des timbres-retraite qui allait leur être confiée.

Cela nous obligers, di-fl, à une mise de fonds considerable, hers de proportion avance nos ressources : on parle d'un approvis punement valant près de deux amille francé ment.

D'autre part, le faible bénéfice que à ven-

nu'il nous faudra payer d'avance, natuyellement.

D'autre part, le faible bénéfice que la vente nous laissetz compensera-t-elle ses pertes que nous ne pourrons éviter, c'ant donné la multiplicité des vignettes. Déjà, lu
vente des timbres-poste, qui ne f.cmporte
guère que les deux types à cinq et dix centimes, est d'un maigre profit. Chelle comptabilité, quals soins ne faudra-t-at point avoir
pour les 30 espèces de timbres-retraite que
nous aurons à manipular l' Ca n'est vraiment pas un cadeau que nous fait l'Elat cimoss mous en passerions faisément. Que ne
donne-t-on pas cette vente aux fonctionnalrès à gnos traitements, percepteurs, receveurs, etc.

LES INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES

LES INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES

L'Administration des Finances estime, elle, que les craintés des débitants ne sont pas justifiées, et fin fonctionnaire de cette daministration à qui nous les avons soumises nous a di :

Les conditions dans lesquelles les débitants de tabote seront chargés de la vente des timbres-rétraire ont été prèvues dans la circulaire ya 258, en date du 12 janvier deriger, et else ne sont pas de nature à imposer de trop lourds sacrifices pécuniaires.

En eltes ne sont pas de nature à imposer de trop lourds sacrifices pécuniaires.

En elte, en principe, la livraison et la comptabilité des timbres-retraite incombent d'administration des postes, exclusivement chargée de la fabrication. Mais, en vige du coorder à tous les intéressés, des la vise en vigueur de la loi, les plus grandes decitiés pour se procurer les figurines nécessaires, il a été décide que la vente en servait également confiée aux débitants de la hacs.

L'émission des nouveaux timbres com-

lacilitées, pour se pricurer les ligurines necessaires, il a cie décide que la vente on serait également confiée aux débilants de labacs.

L'emission des nouveaux timbres comprendra trois enlégaries [assurés, patrous,
timbres mixtos) et douze inai-res de quotilé
différentes dans chaque enlégarie, soit en
tout 3c euphres dont la valeur varie entre
0 ir, 01 et 1 hr. 5n.

On a évalué arbitrairement à 100 pour les
assurés hemmes, à 60 pour les assurés
temmes, et à 30 pour les assurés mireurs,
le nombre moyen des limbres de chaque
type nécessaire à l'approvisionmennent, du
débilant de tabac poir une période de deux
nois. I ensemblé de cel approvisionmennent,
compesé de 36 modèles de coupures, représente un capital de 820 francs environ, mais
il va de sei que si, dans les villes ou agglomérafoirs importantes, l'approvisionnement
ainet tixà seta à peure buffiaant, pour faire
face aux nécessités de la vente, il se trouvera de beaucomp supérieur aux besoins du
public dans un très grand nombre de localités.

D'autre part, l'approvisionnement finital
ne paratit pas devoir obligatoirement comprendre, dès le premier jour, les quanfilés
de figurines pouvant être vendues pendant
une période de deux mois, ce qui obligerail
las débitants de tabacs à une nvance de
fonds trop importante, alors surtout qu'ils
auront la faculté de rénauveler aux bureaux
de poste leur sincé é puisé, aussi souveut
que les circonstances l'exigeront.

On a été aussi amené à diviser les débits
de tabac en qualre catégories correspondant à leur importance, et à leur fixer un
chiffre d'approvisionnement qui, pour ceux
de la fre catégorie, ne serail pas supérieur
au luitième environ des quantités théoriques, soit pour une valeur de un centaine
de francs egale à la vente présumée d'une
semaine. Pour les bureaux des autres catégories, l'approvisionnement finital sera
déterminé d'après une échelle à basa décroissante représentant le douzième, le seizième et le vingitieme des quantités théoriques, soit pur une valeur dece estimbre

### La police mobile opère

Une bande de rats de quais met en coupe réglée la région de Cambrai Les inspecteurs de la polica mobile, Martin et Louis ont arrêté hier, à Soiesmes, un

Les inspecteurs de la police inobile son en ce moment sur les traces d'une bance qu opère dans les gares du Cambrésis depuis plusieurs mois. D'autres arrestations son inminentes.

### A LILLE

### L EPICIER SATYRE

M Delalé intirrogera de nouveaux témoins demain jeudi

demain joud:

demain joud:

Hier mardi, Fépicier sature. Robert Defance, n'a pas subi de nouvel interrogatoire de la part du megistrat instructeur. Toutefois l'enquête continue et le scandale en perspectivo, éclaiera sous peu.

Il apparait, en ellet de plus en plus que lo sieur D... est aussi coupable, sinon plus que Defante et le nombre de ses victimes connues augmente quotidiennement.

La pélice de Sureté observe à re sujet ja plus grande discrétion. Nous avons pu savoir néanmoins que de nouvelles plaintes explusignande des plusierés et que les parents de plusieurs, des garçonnels souilles par l'immonde personnage avaient été intercujés.

His ont fourni sur les relations existant.

### A ROUVROY-NOUMÉA

Grave affaire de mœurs

Lundi, vers dis heures et demie du soir, un jeune couple, Denis Lepagnot et Alexandrine Dumontier, 10 ans, passait le long de la palissade, particular de la palissade, et la borde les fours à coke de la Compagnie de Drocourt quana deux individus, accrousis dans l'ombre, au pied de la palissade, bendirent s cux. Tandis que l'un terrassait le jeune homme, l'autre saissait Alexandrine Dumontier à la gorge et l'entrainait dans un champ voisin. Là, malgré la résistance désespérée de la jeune fille, il abusa d'elle odieusement.

perce de la joune fille, il abusa d'elle odieusemen.

Ace moment, le premier qui avait mis en fuite le jeune Lepagnot, revenait à son tour; il prit la malheureuse jeune fille par les poignets et il allait se livrer, tui aussi, à des vislences quand aurriar un habitant d'une maison voistae, M. Meunier, que les cris d'appel d'Alexandrine Dumontier avait réveillé.

A son approche les deux malandigns lâchetent leur vietime et prirent la fuite. M. Meunier
remena chor lui la pauve fille plus morte
que vive. Elle lui fit le récit de l'inqualifiable
agression dont elle venait d'être l'objet et qui
aurait pu se terminer d'une façon tragique,
sans lopportune intervention de M. Meunier.
Celui qui avait violenté Mile Dumontier proférait en effet des menaces de mort qu'il aurait
inespéré qui viènt à se vietifie. M. fetinueaprès l'avoir réconfortée la reconduisit chez
ses parents, cité du numéro to, à Billy-Montigny.

L'ENQUETE

Au cours de la scène qui venait de se dérou-

L'ENQUETE

Au cours de la scène qui venait de se dérouler aucun des jeunes gens n'avait pu reconnaître leurs agresseurs, et peut-être seraientils restéa inconnus sans une circonstance qui
permit de les retrouver. En effet, dans la lutte,
un des malandrins avait laissé tomber sa casquette, de même que le jeune Lepagnot et lorsque celui-ci, après s'être débarrassé de celui
qui l'avait attaqué, 171 la fuite, il ramassa à
terre une casquette qu'il croyait être la sienne
et qui n'était autre que celle laissée sur le
terrain par le misérable qui avait abusé de la
jeune fille.

S'étant aperçu de la méprise il en fit part à

et qui n'était autre que celle laissée sur le terrain par le misérable qui avait abusé de la jeune fille.

S'étant aperçu de la méprise il en fit part à la gendarmerie en allant porter plainte. Cela suffit pour que le maréchal des logis Saintives découvre, après une "enquête habilement menée, le propriétaire de la casquette.

C'était un sieur Gennez François, 28 ans, demeurant cité du numéro 10, à Billy-Montigny. Interrogé, Gennez déclara qu'il ne savait pas ce qu'on voulait lui dire, mais l'enquête établit bientôt que le lundi, il était sorti en compagnie de François Létaux, 17 ans, son beau-frère, que les gendarmes interrogèrent à son tour.

Létaux ne tarda pas à avouer qu'en revenant avec son beau-frère, que les gendarmes interrogèrent à son tour.

Létaux ne tarda pas à avouer qu'en revenant avec son beau-frère, que les gendarmes interrogèrent à la cité du numéro 10, il avait rencontré les deux jeunes gens et qu'une fois rentré chez lui, Gennez lui avait proposé de retourner à la recherche de Lepagnot et d'Alexandrine Dumontier, dans le but d'abuser de celle-ci.

Létaux accepta et les deux chenapans mirent leur projet à exécution. Pendant que Gennes prenaît la jeune fille à la gorge, Létaux sautait sur Lepagnot.

Devant cette déposition accablante, Gennez s'obstina copendant à nier longtemps. Ce ne fut que presse de questions qu'il finit par avouer les faits en les mettant sur le compte de l'ivressee.

# DERNIERE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

## L'affaire Reiss Les DRAMES de L'AIR Le meurtre LE FAUX MARQUIS DE ROQUEPEUILLE NE VEUT PAS RECONNAÎTRE SA FEMME Paris, 2 mai. — L'aventure du faux marquis de Roquefeuille demeure des plus mys-térieuses.

uis de Roquetoune uchieus érieuses.

M. Chesnebenolt, juge d'instruction, a contronté cet après-midi Reiss avec de nom-breux témoins, dont le principal était Mmo-heiss, née Dugand, qu'il aurait connue à Crouy, dans l'Aisne, et qu'il avait épouse crouy, dans l'Aisne, et qu'il avait épouse

Helss, Rée Dagand, qu'il aurait connuc à Crouy, dans l'Aisne, et qu'il avait (pousé en Anglateure.
Dès qu'elle lut introduite dans le cabinet du juga, Mme Reiss se dirigea vers le faux marquis de Roquefeuille les bras tendus.

"Mais madame, s'écris Reiss, vous vous frompez. Je ne vous connais pas, Je crois savoir que vous êtes la femme de mon frère Henri.

itenti.

— Comment, répartit Mine Reiss, lu que voux pas me reconnattre y de suis capendant la tenme.

Le faux marquis se borna à hausser les

### Cancans meurtriers

Dijon, a mai. — Dimanche dernier, un in-cendie éclatait dans un village des environs de Nuits-Saint-Georges, au domicile de Mme veuve Goujon, L'opinion publique accusa la fille de Mme Goujon, Mme veuve Tardy, d'ai-voir mis le feu.

fille de Mme Goujon, Mme vouve Tardy, d'avoir mis le feu.
Vivement émue de ces accusations, Mme
Tardy tenta de se noyer, mais en fut empêchée. Elle se rendit alors sur la voie ferrée,
près de la gare de Vosnes-Romande, et se jetsous un train. Le corps de la malheureuse
femme fut littéralement déchiqueté.
Mme veuve Tardy était mère de cinq enfants.

### Un curé tué par ses paroissiens

Carbèra, 2 mai. — Un crime horrible vient d'ensanglanter le paisible village de Motril Espagne). L'église était archicomble, lorsque le curé Faraguit prononça un surmon violent contre ses qualités. — un surmon violent contre ses qualités pur le le tubrent à coups de navalus. Puis ils rainerent son cadavre dans toutse les rues, aux applaudissements des pabliants. La gendarmerie est partie pour arrêter les assassins, mais la population veut les défendes. Il cet malheureusement à craindre qu'il n'y ait breuteoup de sang verse.

CABEGIES COLONIALES

Paris, Pasi. On annonce qu'au courre
de son inspection dans na possessions africuines, M. l'inspectiour Prezouls a constaté
de mombreuses irrégularités et a relevé un
certain numbre de debourmennents à la charge de divers fonctionnaires.

A Libreville, M. Frézouls aurait constaté,
dans la gestion des postes et télégraphes,
un édicit d'une quinzaine de nille france.
Les registres de comptabilité de 1908 et des
années antérieures ont disparu. Les détournements constatés, qui ont été effectués au
moyen de faux et de grattages, portent sur
les exercices 1909 et 1910.

Dans un autre poste du gouvernement général, un déficit de 6.000 trancs a été constaté dans la caisse du service des douanes.

Plusieurs autres détournements ont été
elevées dans différents servies, notumment à Cap-Loper, où ils s'élèvent à plusieurs milliers de france.

### A l'Exposition de Charleroi LOUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de l'Exposition de Charleroi s'est déroutée samedi avec une simplicité non exemple de cordalité et d'entrain.

Les invités furent d'abord reçus à l'Hôtel de Ville, où un lunch leur fut offert par le Conseil communal.

Le cortège se rendit ensuite cans le salle des fêtes de l'Exposition.

Au cours de la cérémonie, présidée par M. Raoul Warocqué, président de la Commission supérieure de patronage, on ententir di discours de M. Jules Hénin, président du Comité exécutif, puis M. Warocqué déclara ouverte l'Exposition de Charleroi en 1911.

Après la visife de l'Exposition, les invités se retrouvèrent au «Foisan Doré», vers 5 houres, pour le banquet, pendant lequet n'a cossé de règner la pius franche cordinillé.

Matheureusement, la soirée fut gâtée par unie pluie internittente qui fit se disperser rapidement les invités.

### Double chute mortelle en Russie

Sébastopol, 2 mai. — Deux aviateurs militaires russes, les frères Matsyewisch, qui évoluaient à bord d'un monoplan, ont fait une chute mortelle pour tous deux.

Le capitaine Matsyewisch étail le meilleur avaiteur de l'armée russe. Son frère était fieutenant de vaisseau.

D'après les constatations qui ont été faites, l'accident est du au mauvais fonctioanement du moteur.

L'appareit n été brusquement précipité contre un mur, où les deux maiheureux aviateurs se sont écrasés.

## Chute de l'aviateur Wunmalen

Versailtes, 2 mai. — L'aviateur Wynma-en, qui évoluait, hier à Buc, près de Ver-nilles, a fait dans un étang une chute d'une auteur d'environ 150 mètres. L'appareil a lé complètement détruit, mais son piloté si heureusement peu gravement biessé aux uisses.

culsses.
L'aviateur Wynmalen de nationalité hol-landaise, est bien connu du public parisien.
On suit qu'it reniporta le prix de 100,000 fr.
offert par l'Automobile-Club de France por l'éprayre d'aviation Paris-Bruxelles et re-tour.

Un lieutenant allemand
tombe de 60 mètres
son etat est desemple.

Mulhouse, 2 mai. — Le lieutenant Roser, du 15e régiment d'artillerie de campagne à Sarrebourg, qui vient d'obteair son brovet de pilote à l'école d'aviation de Hasenéhein, est partir ce matin à sept heures sur son biplain. Après avoir contourné deux fois le village de Hasenéhein et être resté en l'air une demi-heure, il prit un virage trop brusquement au-dossus de la gare et tomba d'une hauteur de 60 mètres. Le lieutenant Roser fut transporté à l'hôpital militaire de Mulhouse. Son état semble désespéré. L'appareil est complètement détruit.

LINDPAINTNER
fait une chûte terrible
Bouy, 2 mai. — En vue de la course ParisRome, l'aviateur Lindpaintner vient de recevoir un nouveau monoplan Sommer qui, aux
essais, a donné une vitesse de 103 kilomètres
à l'heure. Ce matin, à huit heures trente,
Lindpaintner prenaît son vol de l'Aérodrome
de Douzy, puis, à belle vitesse, il gagnait le
camp de Châlons. Lâ, d'une hauteur de 1,500
mètres, il commença une audacieuse descente
eu vol plané, moteur arrêté. Tout à coup, à
une trentaine de mètres, l'appareil capota, et,
à une vitesse effroyable, vitr s'écraser sur le
sol. Il était 9 h. 16 m.
Par un hasard heureux, Lindpaintner n'avait pas été blessé, mais le monoplan est complètement réduit en miettes.

Hong-Kong, 2 mai. — L'émeute qui avait pris naissance à Canton s'est étendue à la province.

Les insurgés, aidés par des brigands sont emparés de Wou-Chao, San-Chou et Wel-Chao.

Un combat sérieux a eu lieu à Fou-Tchéou entre les troupes impériales et les insurgés. Une canonnière chinoise aurait bombardé les insurgés, leur tuant 200 hommes.

Tous les émeutiers faits prisonniers, ont été pendus sur l'heure.

La plupart étaient des Chinois vêtus à l'européenne et avant coupé feur natte.

Selon des avis de Canton, l'infanterie de marine britannique garde Shamien. En face, deux canonnières françaises, quatre anglaises, deux américaines et une allemande sont mouillées.

Des canons ont été mis en place sur le bord du canal.

Les révolutionnaires ont tenté, sans succès, dimanche soir, de s'emparer du poste de police situé de l'autre côté du canal.

Les communications télégraphiques étant interrompues, il est difficile d'obtenir des précisions.

nées sous l'inculpation d'avortement et de complicité. Dans cette affaire, sont également impli-quées une jeune fille qui comparaitra comme accusée libre, et une femme, que l'on croit refugiée en Espugne, qui sera jugée par con-

# de Belleville

COMPLICES SOUS LES VERROUS

Paris, 2 mai. — Les inspecteurs du services
de la súreté ent arrêté ce matin sept individus qui, dans la muit de dimanche à londi,
ont, à la sortie du bar, rue Julien-Lacrotx,
attiré dans un guet-spens et tué le Jeuns tèdouté, ouvrier imprimeur.
Ces sept individus ont été envoyés au DApols, à la disposition du juge d'instruction
charge de cette affaire. Parmi eur se frouve
le nommé Marcel-Auguste Ruppé, 19 ans,
ouvrier carreleur, qui a avoué-avoir frappé
la victime.

LE DRAME

la vicinia.

Le DRAME

Rappelone en quelques mote comment tut
perpétre le meutre.

Depuis longtemps. une vive inimité régnait entre deux bandes rivales du quartier
de Belleville.

Dimanche soir, une querelle éclatait dans
un débit de la rue des Couronnes entre plusieurs membres de ces deux bandes. Le débitant, craignant une bagarre, les mit à la
porte. Au dehors, la discussion se poursuivit, violente:

Cependant, es adversaires étaient arrivéa
riue Jules-Lacroix. La, ils se scindèrent en
deux groupes, el, tandis que Redouté pénétrait, accompagné de deux arnis, dans un
bar, le reste de la bande attendit sur le
vitotre.

The reste de la bande attendit sur le
vitotre.

La bande aviennes de la bande rivale,
qui stleaddient, se précipièrent. En un clin
d'ent, l'imprimeur tut jeté à terre, un céna
d'en, puis ce vut, de nouveau le silence,
foute la bande aviennes de la benne de deux
d'une inque range l'imprisent an milieu
d'ent, l'imprimeur pur le le la terre, un céna
decouvrièrent que progre l'imprisent an milieu
d'ent inque range l'imprisent an milieu
d'ent inque range l'imprisent an milieu
decouvrièrent que progre l'imprisent an milieu
decouvrièrent que progre l'imprisent an milieu
decouvrièrent que progre l'imprisent plus jard,
portrit à l'abdomen une plaie affreuse faite
à l'aide d'un che de vau de veit être énorme.

Car les dessins y arrivant il expire.

De l'enquéte mende par M. Thierry, l'ea
Redouté avait été froidement condamné à
mort et que l'arrèt avait été exécuté sur l'or
dre d'un chef de hande.

### Contre les Retraites Ouvrières

Lyon, 2 mai. — On peut évaluer aujourd'hui à douze mille environ le nombre des ouvriers qui ont réclamé leur inscription pour bénéficier de la loi sur les retraites ouvrières, sur les cent cinquante mille assujettis probables du département. Toutefois, le mouvement des adhésions s'accentue de jour en jour et le chiffre actuel des inscrits, qui n'est d'ailleure que provisoire, ne peut guère fournir une base d'appréciation.

Auterre, 2 mai. — A Treigny, une ciacinate, taine d'ouvriers se sont rendus hier en cortège devant la mairie et ont brûlé les feuilles d'inscription pour les retraites ouvrières.

### Un cambriolage de 42.000 francs

Paris, 2 mai. — M. Hubot, président de la Lique d'action pour la défense du traveil contre les agitations révolutionnaires, a été victine, hier, d'un voi important. Des mai l'aiteurs ont rénétré chez lui, rue Fassart, à elilleville, et après avoir mis sa maisou un pillage, lui ont dérobé 42,000 francs de l'itres et de valeurs diverses. Ils ont en outre emporté tous les papiers relatifs à l'orgensation de la Lique de modifier le but de sa figne. Les cambrioleurs présentent un danger plus immédiat que les « agitateurs révolutionnaires », il peut s'en apercevoir.

### Il s'agirait d'un crime L'OCEAN REJETTE UN CADAVRE, JAMBES LIEES ET PIERRE AU GOU

JAMBES LIEES ET PIERRE AU COU

La Rochelle, 2 mal. — Le cadavre de M.,
Ligoret, teinturier à Montfermeil (Seine-etOise, ayant été trouvé vendredi dernier sur la
céte de l'île de Ré, devant Saint-Martin, avec
les jambes liées et une pierre au cou, on crut
tout d'abord à un suicide.

Mais l'enquête de juge de paix et l'autopsis
semblent avoir établi qu'il s'agit d'un assasinar et que le cadavre fut jeté à la mer par
les assassains.

M. Ligeret avait été vu, le dimanche avant,
dans un hôtel, puis dans deux cafés de SaintMartin, avec un porte-monnaie qu'in a pas été
retrouvé.

Le parquet a donné l'ordre de continuer l'en

l'absence de leur pasteur ordinaire; parma ccs fidèles oualiles, j'ai naturellement penad à la plus fidèle; j'ai songé à vous, mar-quise;

quise.

Je n'attendais pas moins de votre cha
rité et de votre sollicitude, monseigneur.

Je me suis laborieusement cocuné de

quise. Mon recommande est un personnage pieux, grand homme de bien: l'abbé Bouquemont.

— Vous ne pouvlez faire un meillement, monseigneur: l'abbé Bouquemogé est, après vous, un des hommes les plus vertueux que je connaisse.

— Ce compliment ne perut réjouir que très médiourement monaeigneur Coletti, qui ne se connaissait pas de rivaux en vertu.

Il poursuivit:

— Ainst, marquise, vous agréez M. l'abbé Bouquemont comme directeur?

— De grand-cœur. monseigneur, et je vous remercie bien affectueusement davoir assuré avec tant de discernement le sort de votre humble servante.

— Il est une autre personne, marquise, à laquelle mon choix ne plaira peut-eire passautant qu'à vous.

— De la comtesse Rappt. J'ai frouvé sa foi blen tide, bien inactive, depuis qualques semaines. Cette jeuns femme cotoie en souriant de profonda shimes. Dieu sait qui pourrant la sauver; mais l'useral de toute mon influence sur elle, et si en réuseis pas, croyes, monseigneur, que ce ne sera pas manque de dévoucment à notre sainte religion.

du
rps
uales,
hisette
inis
t de

ir do

mpre a ce ampa, entra le son ht, of fr to

IEZ

Dana l'inférit de cit et de Etat, out, moncleur le marchal.

SALVATOR

Par Alexandre Durase

— Cet ce que fai pansé, monaique le marchal, s'empresa, de dura revolucion de l'invegant de combendant de l'invegant de

- Vous partez en mission?